

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

**VERIFICATION DES EFFECTIFS
AU 01/01/2026**

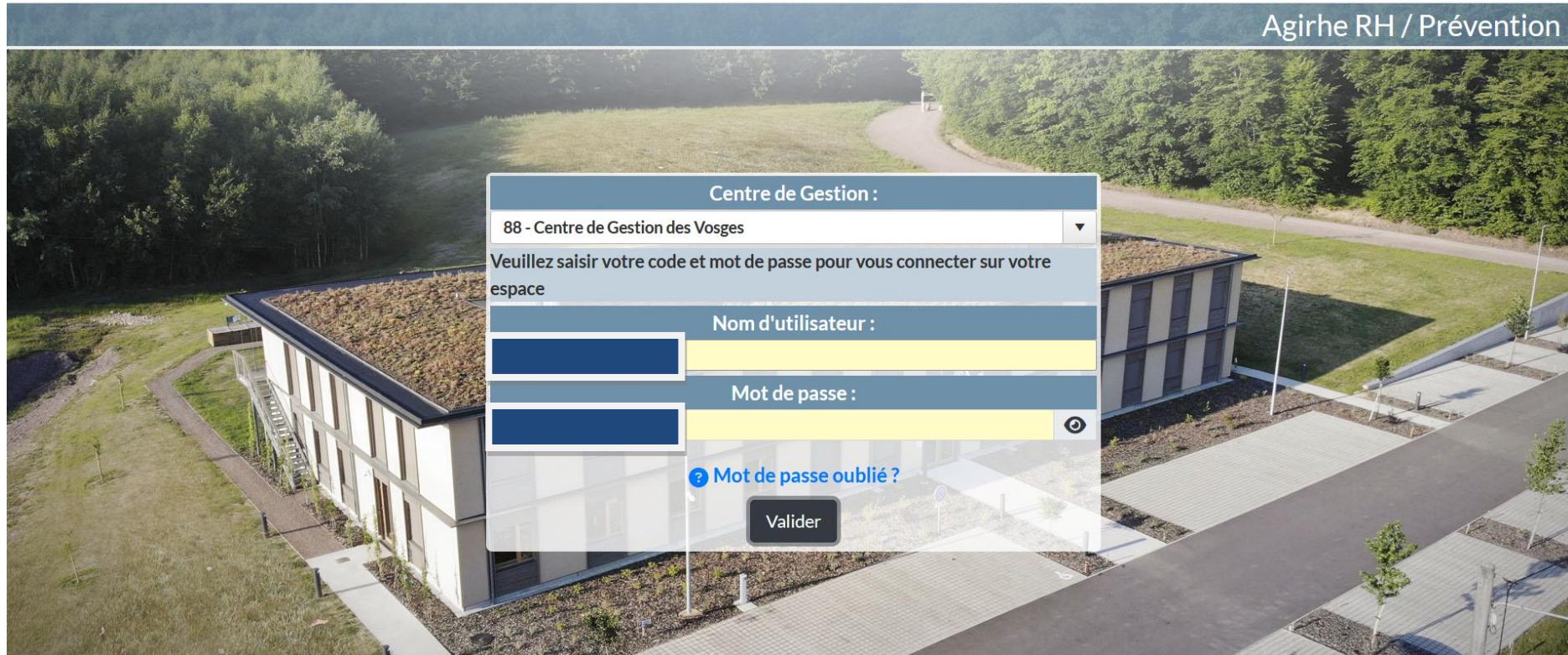
NOTICE



Nous vous remercions de procéder à la première vérification sur le logiciel AGIRHE des effectifs, en vue des élections professionnelles 2026, en suivant la procédure ci-dessous **avant le 31 décembre 2025.**

Vous trouverez sur la présentation « Calcul des effectifs au 1/01/2026 » les conditions à remplir pour être électeur au sein de chaque instance.

Saisissez vos login et mot de passe personnalisés afin d'accéder à l'espace AGIRHE de votre collectivité.



Vous accédez ainsi au Tableau de bord AGIRHE de votre collectivité.

Centre de Gestion des Vosges

Agirhe RH - Espace collectivité

Centre de Gestion des Vosges

Se déconnecter

Agent Collectivité Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents

Paramètres

Tableau de bord

Actualités CDG

Anciennes actualités

3 actualités à lire

Carrières

⚠ 290 arrêtés à transmettre au CDG

⚠ 4 agent atteindra la limite d'age

209 agents actifs

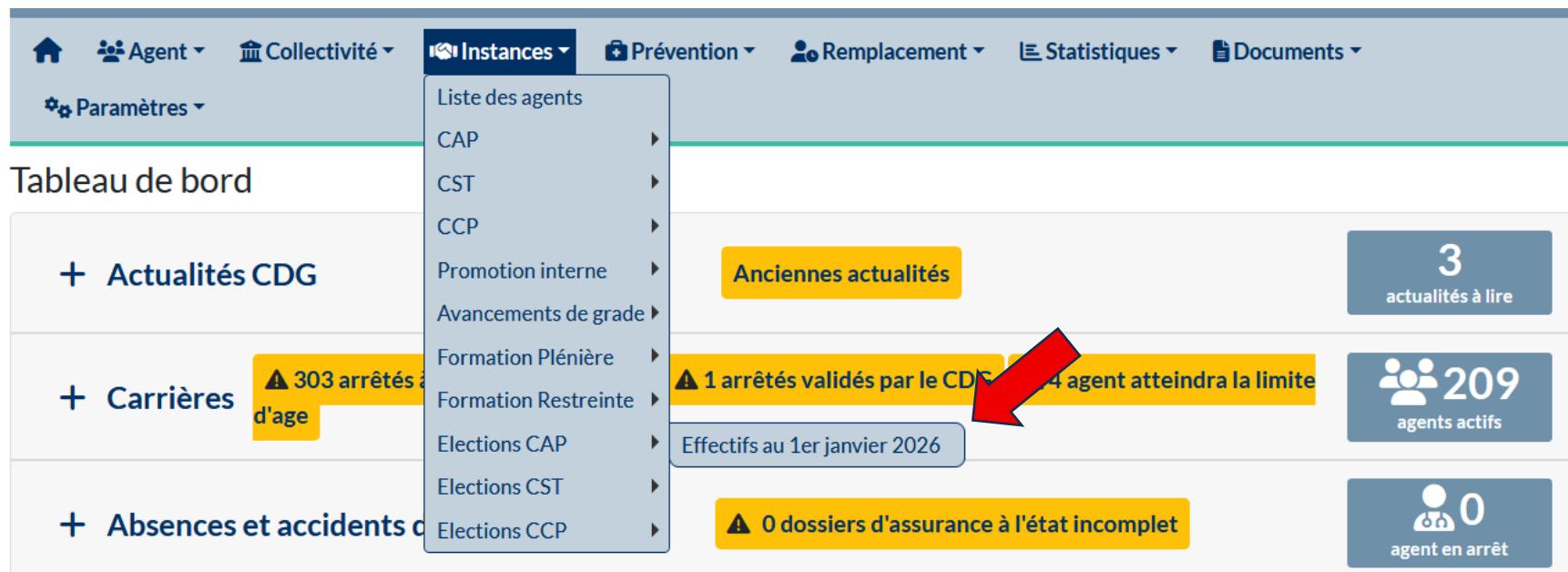
Absences et accidents de travail

⚠ 0 dossiers d'assurance à l'état incomplet

0 agent en arrêt

I. Vérifications des effectifs au 01/01/2026 pour les élections CAP (Commission Administrative Paritaire)

1. Sélectionner le menu Instances > **Elections CAP** > Effectifs au 1^{er} janvier 2026



The screenshot shows a software interface with a top navigation bar and a dashboard below. The navigation bar includes links for Home, Agent, Collectivité, Instances (selected), Prévention, Remplacement, Statistiques, and Documents. A 'Paramètres' link is also present. The dashboard features three main sections: 'Actualités CDG', 'Carrières', and 'Absences et accidents'. The 'Carrières' section has a yellow box indicating '303 arrêtés à d'âge'. The 'Absences et accidents' section has a yellow box indicating '0 dossiers d'assurance à l'état incomplet'. A red arrow points to the 'Effectifs au 1er janvier 2026' button in the 'Instances' dropdown menu, which is highlighted in blue. The dropdown menu also lists: Liste des agents, CAP, CST, CCP, Promotion interne, Avancements de grade, Formation Plénière, Formation Restreinte, Elections CAP, Elections CST, and Elections CCP.

2. Effectifs Elections CAP 2026 :

- Vérifier le total agents par catégorie hiérarchique et le total collectivité sur la ligne rouge (case en jaune),
- Une répartition femmes/hommes est réalisée pour chaque catégorie. Dans l'exemple ci-dessous, la catégorie A compte 7 agents soit 5 femmes et 2 hommes,
- Possibilité d'imprimer la liste en cliquant sur le bouton **Imprimer** ou **Export**,
- Le détail des effectifs apparaît sous le tableau récapitulatif.

Elections professionnelles COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) Liste des effectifs											
F:femmes H:hommes											
Identité	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
[REDACTED]	7	5	2	6	5	1	14	9	5	27	
 Imprimer  Export											
NOM Prénom	Genre	Grade				Catégorie	Position				
[REDACTED]	F	attaché				A	Activité				
[REDACTED]	F	attaché				A	Activité				

3. Si l'effectif est correct : pas d'intervention de votre part,

4. Si l'effectif est incorrect et que vous constatez une anomalie (agent non inscrit, mauvais grade, mauvaise position, agent ne faisant plus partie de la collectivité) :

- Transmettre au service Carrières les actes (arrêtés - contrats) permettant la mise à jour des effectifs via le formulaire Dépôt d'actes du portail ORA (en cas de nouvelle embauche, créer si nécessaire la fiche identité de l'agent manquant sur le logiciel AGIRHE). Le service procèdera à la mise à jour de votre effectif à réception de vos justificatifs.

Formulaire du portail ORA :

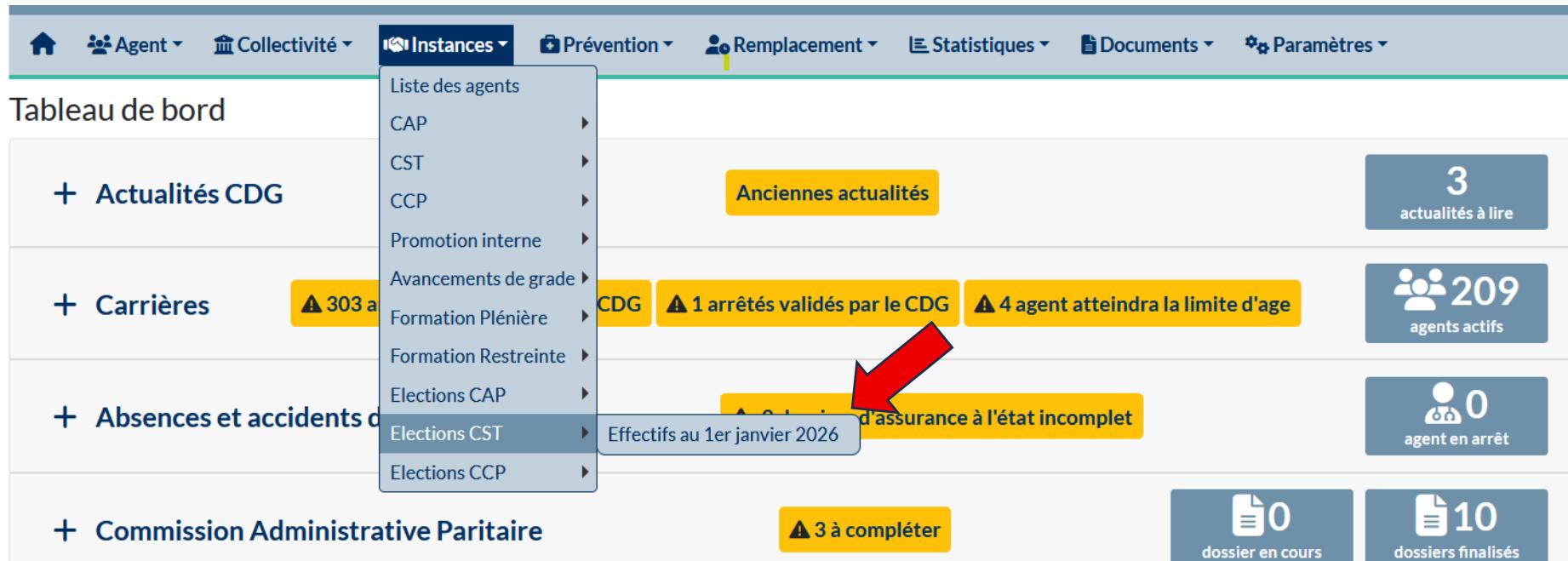
The screenshot shows the 'Carrières - RH - Retraite' section of the ORA portal. It includes the following sub-options:

- Gestion des carrières**: AGIRHE, déroulement de carrière, avancements, échelons, indices...
- Demande de renseignement carrière**: Toutes demandes concernant la gestion courante de la carrière des agents.
- Dépôts d'actes**: Déposer vos arrêtés, contrats, délibérations.

- Aucune autre intervention de votre part n'est nécessaire à ce stade.

II. Vérifications des effectifs au 01/01/2026 pour les élections CST (Comité Social Territorial)

1. Sélectionner le menu Instances > Elections CST > Effectifs au 1^{er} janvier 2026



The screenshot shows a software interface with a top navigation bar and a sidebar. The top bar includes links for Home, Agent, Collectivité, Instances (which is the active menu), Prévention, Remplacement, Statistiques, Documents, and Paramètres. The sidebar on the left lists sections: Actualités CDG, Carrières, Absences et accidents, and Commission Administrative Paritaire. The 'Instances' section is expanded, showing sub-options: Liste des agents, CAP, CST, CCP, Promotion interne, Avancements de grade, Formation Plénière, Formation Restreinte, Elections CAP, Elections CST (which is highlighted in blue), and Elections CCP. A tooltip for 'Elections CST' contains the text 'Effectifs au 1er janvier 2026' and '⚠️ 1 agent atteindra la limite d'assurance à l'état incomplet'. A red arrow points to this tooltip. To the right of the sidebar, there are several status boxes: 'Anciennes actualités' (3 to read), 'agents actifs' (209), 'agent en arrêt' (0), 'dossier en cours' (0), and 'dossiers finalisés' (10). A central status box shows 'CDG', '1 arrêtés validés par le CDG', and '4 agent atteindra la limite d'age'.

2. Effectifs Elections CST 2026 (CST placé auprès du CDG et CST locaux + de 50 agents) :

- Vérifier le total agents par statut (titulaires/contractuels) et le total collectivité sur la ligne rouge (case en jaune),
- Une répartition femmes/hommes est réalisée pour chaque statut. Dans l'exemple ci-dessous, les fonctionnaires titulaires comptent 138 agents soit 49 femmes et 89 hommes,
- Possibilité d'imprimer la liste en cliquant sur le bouton Imprimer ou Export,
- Le détail des effectifs apparaît sous le tableau récapitulatif.

Elections professionnelles COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) Liste des effectifs								
F:femmes H:hommes								
Identité	Titulaires	Tit.F	Tit.H	Contractuels	Cont.F	Cont.H	TOTAL	Etat
	138	49	89	9	5	4	147	Par défaut
	Imprimer	Export						
NOM Prénom								
		Genre	Grade		Statut		Position	
		H	.		Titulaire		Activité	
		H	.		Titulaire		Activité	

3. Si l'effectif est correct : pas d'intervention de votre part,

4. Si l'effectif est incorrect et que vous constatez une anomalie (agent non inscrit, mauvais grade, mauvaise position, agent ne faisant plus partie de la collectivité) :

- Transmettre au service Carrières les actes (arrêtés - contrats) permettant la mise à jour des effectifs via le formulaire Dépôt d'actes du portail ORA (en cas de nouvelle embauche, créer si nécessaire la fiche identité de l'agent manquant sur le logiciel AGIRHE). Le service procèdera à la mise à jour de votre effectif à réception de vos justificatifs.

Formulaire du portail ORA :



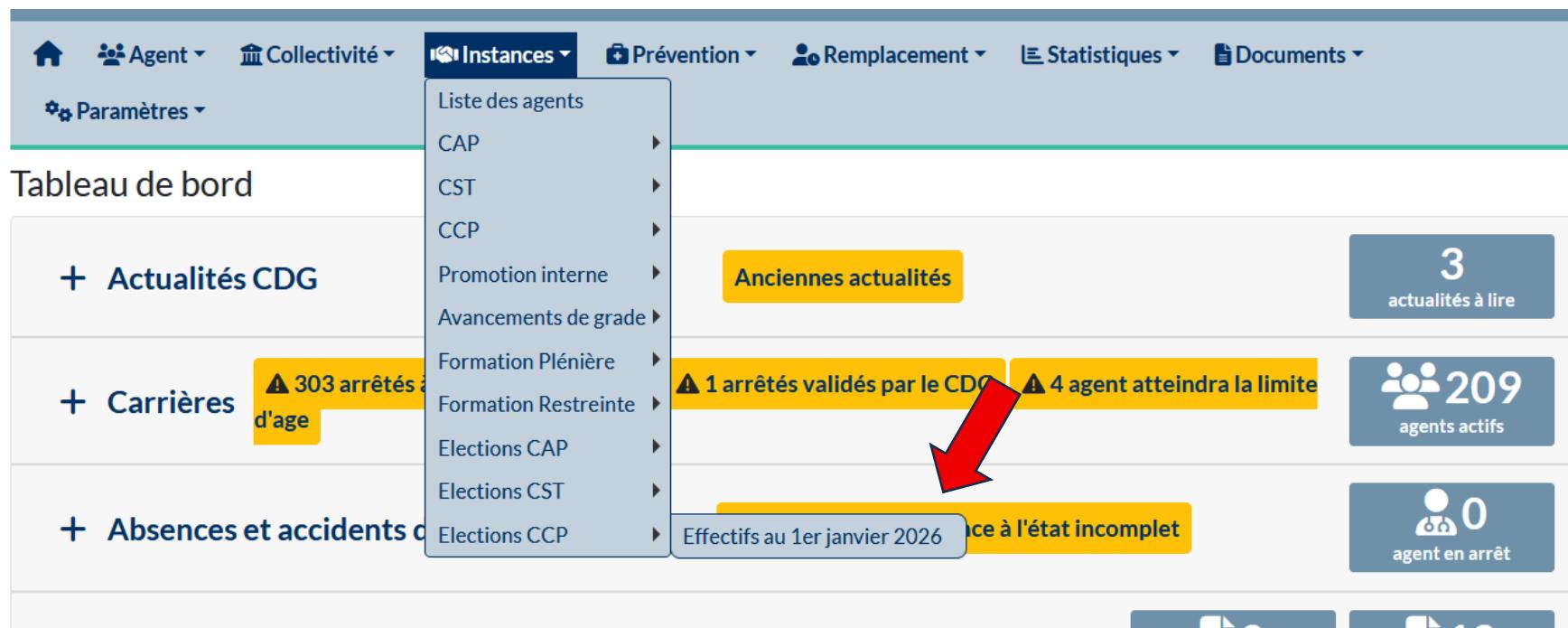
The screenshot shows the 'Carrières - RH - Retraite' section of the ORA portal. It includes the following sub-options:

- Gestion des carrières**: AGIRHE, déroulement de carrière, avancements, échelons, indices...
- Demande de renseignement carrière**: Toutes demandes concernant la gestion courante de la carrière des agents.
- Dépôts d'actes**: Déposer vos arrêtés, contrats, délibérations.

- Aucune autre intervention de votre part n'est nécessaire à ce stade.

III. Vérifications des effectifs au 01/01/2026 pour les élections CCP (Commission Consultative Paritaire)

1. Sélectionner le menu Instances > Elections CCP > Effectifs au 1^{er} janvier 2026



2. Effectifs Elections CCP 2026 :

- Vérifier le total agents sur la ligne rouge (case en jaune),
- Une répartition femmes/hommes est réalisée,
- Possibilité d'imprimer la liste en cliquant sur le bouton Imprimer ou Export,
- Le détail des effectifs apparaît sous le tableau récapitulatif.

Elections professionnelles COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)
Liste des effectifs

Identité	Femmes	Hommes	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/>	5	3	8	Par défaut

[Imprimer](#) [Export](#)

COLLECTIVITE TEST

NOM Prénom	Genre	Grade	Position	Nature du contrat	Début contrat	Fin contrat
<input type="checkbox"/>	F	adjoint administratif territorial contractuel	Activité	CDD	01/02/2025	31/01/2026

3. Si l'effectif est correct : pas d'intervention de votre part,

4. Si l'effectif est incorrect et que vous constatez une anomalie (agent non inscrit, mauvais grade, position incorrecte, mauvaise nature de contrat, mauvaise date de début/fin de contrat, agent ne faisant plus partie de la collectivité) :
- Transmettre au service Carrières les actes (arrêtés - contrats) permettant la mise à jour des effectifs via le formulaire Dépôt d'actes du portail ORA (en cas de nouvelle embauche, créer si nécessaire la fiche identité de l'agent manquant sur le logiciel AGIRHE). Le service procèdera à la mise à jour de votre effectif à réception de vos justificatifs.

Formulaire du portail ORA :



The screenshot shows the navigation menu of the ORA portal. The main category 'Carrières - RH - Retraite' is highlighted in yellow. Under this category, the 'Gestion des carrières' option is also highlighted in yellow. The 'Dépôts d'actes' option is shown in blue. The sub-menu for 'Gestion des carrières' includes the text 'AGIRHE, déroulement de carrière, avancements, échelons, indices...'. The 'Dépôts d'actes' sub-menu includes the text 'Déposer vos arrêtés, contrats, délibérations.'

- Aucune autre intervention de votre part n'est nécessaire à ce stade.

**Durant la première quinzaine de janvier 2026,
une deuxième vérification des effectifs vous sera demandée.**

Nous vous remercions pour votre participation.